

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 15 SEPTEMBRE 2017

Présents : Mmes CHARDON Dominique, SAILLARD Marie-Pierre, LEFORT Bernadette, RECEVEUR Marie, Mrs CHENDEROWSKY Marc, PEREIRA Stéphane, THERY Jean-Bernard,, VIENNET Simon

Excusés : VIENNET Julien, SAILLARD Fabien (procuration à D.CHARDON)

Absent :

Convocation du 08/09/2017

ORDRE DU JOUR :

- Approbation Compte rendu réunion du 24 mai 2017
- Réseau Eau - raccordement Malpas/Petit Malpas
- Éclairage public - choix de l'entreprise
- Travaux tourbières
- Aménagements route départementale
- Cadeaux anniversaire et évènements
- Plan départemental pour le logement (FSL / FAAD)
- Affaires diverses
 - remplacement ordinateur et acquisition armoire forte
 - divers

1 - Approbation compte rendu réunion du 24 Mai 2017

Aucune observation, le compte rendu du 24 mai 2017 est adopté à l'unanimité.

2 - Réseau eau - Raccordement Malpas/Petit Malpas par rue de La Planée

Présentation par Mme le maire d'un nouveau devis de l'entreprise Boucard pour passer le réseau d'eau le long de la route de La Planée, pour éviter de traverser le marais.

Le surcoût de 35 830,10 € HT serait pris en charge par le SMMAMD, dans le cadre du programme Life Tourbières.

Le Conseil valide cet avenant au marché initial. Un nouveau plan de financement sera annexé au dossier de subvention déposé auprès du Conseil départemental et de l'Agence de l'Eau.

Ces travaux seront financés par emprunt.

3 - Eclairage public - choix de l'entreprise

Mme le maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour effectuer les travaux de rénovation du parc d'éclairage public. Après ouverture des 3 offres reçues, le Conseil retient l'offre du SIEL pour 31 870, 88 €.

Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 54 % par le SYDED (dossier à déposer) et seront financés en partie par emprunt, pour une intervention 1^{er} semestre 2018.

4 - Travaux tourbières

Mme le maire informe que la ligne téléphonique située entre Malpas et La Planée sera réhaussée de 3 m (1 063.91 €) afin que les bois de la tourbière soient exploités plus facilement.

Une convention sera signée avec le SMMAHD pour la gestion de cet espace, pour 30 ans.

Le SMMAHD souhaiterait avoir la gestion d'autres parcelles situées en bordure du lac et en zone Natura 2000 (A144, B172, B153 et B31), convention à signer pour 10 ans. Accord du conseil.

La parcelle B13, entre Malpas et La Planée, est en vente : le conseil n'est pas opposé à l'acquérir au prix estimé de 0.15 € / m². Mme le maire se renseignera sur les conditions de vente.

5 - Aménagements route départementale

Les travaux d'aménagement route départementale, ont permis de faire réduire la vitesse devant l'immeuble « Les Sapins » et le restaurant. La vitesse n'a pas beaucoup baissé côté Rue de La Planée. Reflexion pour poser un feu « intelligent ». Des devis seront demandés et un dossier de subvention déposé pour ces aménagements.

6 - Cadeaux anniversaires personnes 85, 90 et 95 ans

Mme le maire propose d'offrir un cadeau d'une valeur de 350 € aux personnes de 90 et 95 ans de la commune. Accord du conseil.

7 - Plan départemental pour le logement (FSL / FAAD)

Mme le maire présente le dispositif d'aides au logement, soit une aide de 0.30 € / habitant pour le Fonds de Solidarité Logement et 0.61 € / habitant pour le Fonds d'Aide aux Accédant en Difficulté. Accord du conseil

8 - Affaires diverses

- Remplacement ordinateur secrétariat : accord du conseil.

- Mme le maire informe le conseil qu'il est nécessaire d'acquérir une armoire forte pour déposer l'état civil et les délibérations notamment : présentation de 2 devis.

Le Conseil retient le devis de Plein Ciel pour 1 517,54 € TTC.

- Piste forestière parcelles 13 et 14 : les travaux seront réalisés prochainement par l'entreprise FAIVRE TP.

- Mme le maire propose que la commune aide les sinistrés des Antilles, à hauteur de 1 €/habitant. Accord du conseil pour verser la somme de 300 € à la Fondation de France.

Le maire propose également de réceptionner en mairie des dons financiers des habitants qui souhaiteraient participer à cet élan de solidarité.



Séance levée à 23 h
Malpas, le 18 septembre 2017

Le Maire,
Dominique CHARDON